



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS

Séance du 29 mars 2023

Date de convocation : 20 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 29 mars à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire s'est réuni salle des Conseils de la Communauté de communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Monsieur Christophe HOGARD – Président, hormis pour la délibération 04 sous la présidence de Madame Bénédicte GARDIN.

LES HERBIERS : Christophe HOGARD – Luc SOULARD – Angélique RICHARD – Magali LOISEAU - Odile PINEAU - Patrice BOUANCHEAU - Estelle SIAUDEAU – Jean-Yves MERLET – Angélique BOISSELEAU – Jean-Marie GRIMAUD - Hélène CHENAIS - Jean-Marie GIRARD – Isabelle CHARRIER-FONTENIT – Julie MARIEL-GODARD - Joseph LIARD – Aurélie PAQUEREAU

MOUCHAMPS : Patrick MANDIN – Sabine LOIZEAU – Jean-Michel LUMEAU – Sophie SIONNEAU

LES EPESSÉS : Jean-Louis LAUNAY – Hélène POINGT-GASKA – Philippe ALBERT – Stéphanie PELTIER

BEAUREPAIRE : Franck GAUTHIER – Elodie BRANGER – Jérôme GUERRY

VENDRENNES : Roseline PHLIPART – Pascal LALLEMAND

MESNARD LA BAROTIERE : Landry RONDEAU

SAINT PAUL EN PAREDS : Bénédicte GARDIN sauf à la délibération 41 - Nicolas GRELET

SAINT MARS LA REORTHE : Patrice BERTRAND – Laydie PASQUIER

Nombre de conseillers en exercice : 37

Nombre de conseillers présents : 34 de la délibération 01 à 03 – 33 à la délibération 04 – 34 de la délibération 05 à 40 – 33 à la délibération 41 – 34 de la délibération 42 à 44

Nombre de conseillers votants : 37 de la délibération 01 à 03 – 35 à la délibération 04 – 37 de la délibération 05 à 40 – 36 à la délibération 41 – 37 de la délibération 42 à 44

Pouvoirs :

Roger BRIAND avait donné pouvoir à Luc SOULARD

Véronique BESSE avait donné pouvoir à Christophe HOGARD

Alexandra BEAUNÉ avait donné pouvoir à Landry RONDEAU

Secrétaire de séance : Estelle SIAUDEAU

• **05. AFFECTATION DES RESULTATS 2022** – Rapporteur : Patrice BERTRAND

Suite à l'approbation des comptes administratifs et de gestion de l'année 2022, Monsieur le Président demande au Conseil communautaire de bien vouloir déterminer les résultats à affecter au budget de l'exercice 2023 comme indiqué dans le tableau ci-dessous :



Budgets	Principal	SPANC	Déchets	Tourisme	Industrie	Assainissement collectif DSP
Soldes de la section d'investissement						
Réalisations						
- Dépenses	3 836 359,37	1 142,40	670 980,56	44 895,59	359 532,57	2 241 110,11
- Recettes	3 572 193,53	14 760,20	1 393 587,04	67 308,05	654 435,63	3 061 490,62
Résultat de l'exercice - Compte 001	-264 165,84	13 617,80	722 606,48	22 412,46	294 903,06	820 380,51
Restes à réaliser						
- Dépenses	1 897 300,00	0,00	434 000,00	0,00	25 000,00	1 571 036,00
- Recettes	108 372,00	0,00	0,00	0,00	0,00	834 390,00
Solde des restes à réaliser	-1 788 928,00	0,00	-434 000,00	0,00	-25 000,00	-736 646,00
Besoin de financement en investissement	-2 053 093,84	0,00	288 606,48	0,00	269 903,06	83 734,51
Soldes de la section de fonctionnement						
Réalisations						
- Dépenses	19 000 671,44	49 444,44	2 695 997,69	379 192,55	142 951,95	956 749,48
- Recettes	25 335 074,29	60 181,76	3 956 426,67	691 244,80	142 951,95	2 688 222,92
Résultat de l'exercice	6 334 402,85	10 737,32	1 260 428,98	312 052,25	0,00	1 731 473,44
* somme à affecter en section d'investissement - Compte 1068	2 053 093,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat de fonctionnement reporté - Compte 002	4 281 309,01	10 737,32	1 260 428,98	312 052,25	0,00	1 731 473,44

Budgets	Lotissements
Soldes de la section d'investissement	
Réalisations	
- Dépenses	2 105 220,77
- Recettes	1 202 142,34
Résultat de l'exercice - Compte 001	-903 078,43
Soldes de la section de fonctionnement	
Réalisations	
- Dépenses	2 668 410,66
- Recettes	4 886 757,59
Résultat de l'exercice - Compte 002	2 218 346,93

Compte tenu de l'exposé qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-36 et L2311-5,

Vu l'avis favorable de la commission Finances/Administration Générale du 14 mars 2023,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 15 mars 2023,

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de bien vouloir :

- approuver l'affectation des résultats 2022 présentée ci-dessus.

Après en avoir délibéré et par vote à main levée, le conseil communautaire adopte, à l'unanimité, cette proposition (3 abstentions: Julie MARIEL-GODARD, Joseph LIARD, Aurélie PAQUEREAU)

Estelle SIAUDEAU,
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,
Christophe HOGARD,
Président

Transmis en Préfecture le : 05 AVR. 2023
 Publié électroniquement le : 05 AVR. 2023